

Ecoles de conduite

16, esplanade Charles de

Gaulle – 70200 LURE

Tél. 03.84.30. 26.68

Duchanoy.alain760@orange.fr

Agrément E1207002060

8, rue Pierre Mendès France

– 70400 HERICOURT

Tél. 03.84.58.67.99

duchanoy-hericourt@orange.fr

Agrément E1307000040

5, grande rue - 70270

CHAMPAGNEY

Tél. 03.84.23.98.65

duchanoy-champagney@orange.fr

Agrément E2307000050

Programme de Formation Epreuve théorique moto

Créé le 14/04/2020 ; mis à jour le 16/07/2021.

Public Visé :

Cette formation s'adresse à toutes personnes souhaitant se préparer à la formation des permis de conduire A1 et A2.

Prérequis :

Avoir l'âge requis en fonction des catégories de permis demandées. (A1 = à partir de 16 ans ; A2 = à partir de 18 ans)

Comprendre, lire et écrire le Français.

Ne pas avoir d'incompatibilité médicale avec l'obtention du permis de conduire visé.

Durée et organisation :

Formule Web (FOAD) en distanciel: 50 heures/mois. Réaliser 1 à 2 heures par jour selon les disponibilités de chacun.

Quelle que soit la formule choisie, 3h de cours théoriques seront à effectuer en présentiel avec un moniteur diplômé notamment sur les grands thèmes de la Sécurité Routière.

Taille du groupe :

Minimum 1 personne

Objectif général :

L'objectif de cette formation théorique porte sur la connaissance des règlements du code spécifiques à la moto concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur, à l'issue de la formation les participants seront capables de réussir l'examen de l'épreuve théorique moto.

Contenu de la formation :

La formation théorique porte sur les thématiques suivantes : • Dispositions légales en matière de circulation routière. • Le conducteur. • La route. • Les autres usagers de la route. • Réglementation générale et divers. • Éléments mécaniques liés à la sécurité. • Équipements de protection et autres éléments de sécurité. • Règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement.

Avoir des notions sur les grands thèmes de la sécurité routière (Alcool, stupéfiants, vitesse, assurance...).

Moyens pédagogiques et techniques :

Salles de cours équipées de vidéoprojecteur, écran, box, tableau blanc, paper-boards, feutres, banque de questions type examen, livres de code, outils pédagogique sensibilisation sécurité routière (lunettes alcoolémie, constat amiable, éthylotest...).

Cours animés par moniteur diplômé d'État.

En FOAD, logiciel de cours et tests conforme à l'examen de l'épreuve théorique moto.

La salle de code de Lure est équipée de tablettes, les conditions sont semblables aux conditions d'examen.

Modalités d'évaluation et suivi de la formation :

Évaluation en amont de la formation lors de l'inscription un entretien rapide est effectué afin de déterminer quelle formule est la plus adaptée au candidat.

Sur internet en FOAD le logiciel nous permet le suivi de l'assiduité et du niveau du candidat. Une feuille d'émargement est mise en place lors d'un financement particulier.

Niveau demandé pour la présentation à l'examen, il faut atteindre un maximum de 5 fautes lors des 4 derniers tests.

Sanctionné par l'examen de l'épreuve théorique moto.

Equipe pédagogique :

Moniteurs ou monitrices diplômés d'état, titulaire du BEPECASER ou du Titre Pro ECSR et possédant tous une autorisation d'enseigner délivrée par le préfet, en cours de validité.

Responsables pédagogiques : Jean-Luc MASONI